



# FICHE D'INSCRIPTION

## Département Musique Ancienne

### CRR TOURS 2023-2024

Pour toute saisie, ce formulaire est à ouvrir avec les logiciels [Acrobat Reader](#) ou [Foxit Reader](#)  
Les champs indiqués avec un \* sont obligatoires

Nom et Prénom\*

Date de naissance\*

Élève :

#### Responsable 1

(Pris en compte pour le calcul de la tarification)

Élève Majeur    Mère    Père    Autre

Nom et prénom\*

Adresse\*  
postale

Mail\*

Téléphone fixe                      Téléphone portable

Date de naissance\*            Lieu de naissance\*

#### Responsable 2

Mère    Père    Autre

Nom

Prénom  
Adresse  
postale

Mail

Téléphone fixe                      Téléphone portable

\* J'ai pris connaissance de l'ensemble des pièces à fournir et m'engage à les transmettre au CRR, via l'espace usager iMuse (pour les élèves déjà inscrits au CRR), ou par mail ([crr-accueil@ville-tours.fr](mailto:crr-accueil@ville-tours.fr)) :

- Une photo d'identité (format numérique possible)
- Un justificatif de domicile (domiciliés Tours ou Tours Métropole Val de Loire) : Copie de la taxe d'habitation, du bail de location ou l'acte d'acquisition du logement, de l'assurance immobilière, d'une quittance de gaz ou électricité ou eau
- Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile et Individuelle
- Une attestation CAF de moins de 3 mois, si le Quotient Familial est inférieur ou égal à 3500 (domiciliés à Tours ou TMVL)
- Pour les danseurs : un certificat médical de moins de 3 mois à la date d'inscription
- Le cas échéant : un passeport Loisirs-Jeunes (à transmettre avant le 27 octobre 2023)
- Si souhaité : autorisation de prélèvement automatique : [www.conservatoiretours.fr/inscriptions/pour-en-savoir-formalites](http://www.conservatoiretours.fr/inscriptions/pour-en-savoir-formalites) et joindre un RIB à jour.

**⚠ Les justificatifs permettant la modulation tarifaire doivent être fournis avant le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Au-delà, aucun document ne sera pris en compte. La facturation est annuelle et payable au trimestre.**

**L'autorisation, ci-dessous, est valable pour l'année scolaire 2023-2024 :**

* J'autorise	Je n'autorise pas	<b>Communication des données personnelles</b> Le C.R.R. à <u>communiquer mes coordonnées personnelles</u> à l'association des Parents d'Élèves du Conservatoire de Tours
--------------	-------------------	---

#### **Le détail de la tarification :**

- 1<sup>ère</sup> discipline dominante : 1x Tarif 1 - 2 disciplines dominantes : Tarif 1 + Tarif 2 - 3 disciplines dominantes : Tarif1 + 2xTarif 2
- Les disciplines collectives sont comprises dans les tarifs indiqués
- 1 discipline collective seule (sans dominante) : 1x Tarif 3 – 2 disciplines collectives (sans dominante) : 2x Tarif 3
- À partir de 3 disciplines collectives : 1 x Tarif 1 forfait

\* J'atteste avoir pris connaissance des [tarifs](#) et accepté le règlement intérieur et le règlement pédagogique du Conservatoire (<https://www.conservatoiretours.fr/inscriptions/pour-en-savoir-formalites/>).

Nom\*

Prénom\*

Je soussigné

Date\*



Les champs indiqués avec un \* sont obligatoires

Nom et Prénom\*

Élève :

**Choix des cours :**

**Disciplines dominantes (Cursus) :**

Anches doubles Renaissance, Serpent\*  
Art ménétrier Renaissance - solo  
Basson baroque  
Chant Renaissance  
Clavecin  
Cornet à bouquin  
Flûte à bec Renaissance  
Harpe médiévale\*, Renaissance et baroque

Interprétation musicale vocale baroque  
Luth Renaissance guiterne\*  
Orgue  
Sacqueboute  
Viole de gambe Renaissance, lirone\*, vièles à archet\*  
Violon baroque  
Violoncelle baroque  
  
\* : en parcours uniquement (non diplômant)

**Disciplines collectives :**

**Culture Musicale**

Analyse appliquée      Contrepoint Renaissance      Lecture sur fac-similés      Paléographie musicale

**Pratiques collectives et ensembles :**

Atelier d'accords et tempéraments  
Atelier art ménétrier Renaissance - ensemble  
Atelier de contrepoint improvisé  
Atelier de diminution  
Atelier d'improvisation  
Atelier polyphonies vocales Renaissance  
Basse continue au clavier

Chant médiéval - Polyphonie Primitive - École Notre-Dame  
Chant médiéval - Chant Grégorien  
Chant médiéval - Troubadours/Trouvères  
Grand ensemble de musique du XVIIe siècle  
Répertoire XVIe et XVIIe siècle avec clavier  
Schola

**Danses récréatives de la Renaissance française :**

Danses de bal

Danses à passages (*Les participants aux 2 ateliers Danse s'engagent à être présents pour les apprentis Art Ménétrier*)

\* J'atteste avoir pris connaissance des [tarifs](https://www.conservatoiretours.fr/inscriptions/pour-en-savoir-formalites/) ci-dessous et accepté le règlement intérieur et le règlement pédagogique du Conservatoire (<https://www.conservatoiretours.fr/inscriptions/pour-en-savoir-formalites/>).

Date\*

le



Les champs indiqués avec un \* sont obligatoires

Le Conservatoire de Tours durant sa saison peut être amené à diffuser des captations photographiques, audios et/ou vidéos des événements publics auxquels participent l'élève, pour la communication papier et web du Conservatoire de Tours.

Vous cédez à titre gratuit au Conservatoire de Tours les droits de reproduction et de communication dès lors que cet enregistrement ou tournage ne donne lieu qu'à une utilisation d'extraits, sélectionnés soigneusement par le Conservatoire de Tours au regard de la qualité artistique et technique de la prestation et de l'enregistrement. Ces autorisations sont concédées pour l'année scolaire.

Dans le cas d'une diffusion centrée sur un élève et/ou non liée à l'actualité du Conservatoire, des autorisations spécifiques parviendront aux responsables concernés.

Nom *	Prénom *
Je soussigné	
Responsable	Élève majeur *
J'accepte le droit à l'image du CRR *	
Je refuse le droit à l'image du CRR	

**⚠ L'ensemble de ces documents est à retourner au C.R.R. avant le 31 octobre 2023 accompagnés des pièces à fournir.**

#### Transmettre le formulaire et les documents :

➔ Enregistrez ce formulaire et les documents demandés sur votre ordinateur et joignez les à votre mail à :

[l.berthon@ville-tours.fr](mailto:l.berthon@ville-tours.fr)

(merci de vérifier que TOUS les champs sont bien complétés)

➔ Via mon espace usager iMuse pour les élèves ayant déjà un espace usager :

<https://www.conservatoiretours.fr/conservatoire/acces-imuse-famille>. Vous pourrez importer ce document (après l'avoir enregistré sur votre ordinateur) depuis l'onglet « Documents fournis »

➔ Ou par courrier à :

**Conservatoire de Tours,**  
Service Scolarité  
2 ter rue du Petit Pré  
37000 Tours

2ter, rue du Petit Pré 37000 TOURS

Tél : 02 47 21 60 30

# TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le Conservatoire à Rayonnement Régional Francis Poulenc est un service de la Ville de Tours dont les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal (cf : délibérations 14/12/2022). Des **frais de dossier** seront appliqués pour chaque inscription et réinscription. Les frais de dossier sont perçus par élève et ne sont pas remboursables. Ils ne seront pas appliqués aux élèves qui justifient d'un quotient familial inférieur ou égal à 830. Les **frais de scolarité** sont annuels. Ils sont exigibles après inscription ou réinscription. Un paiement par trimestre est possible et ne constitue qu'une modalité de facturation.

DETAIL DES TARIFS	
TARIF 1	- Cursus (Musique, Danse hors initiation, Art dramatique, Jazz, Département Musique Ancienne) : forfait 1 discipline dominante combinée éventuellement avec des disciplines complémentaires - Forfait pour 3 disciplines collectives
TARIF 2	- Cursus supplémentaire / discipline dominante supplémentaire / parcours supplémentaire
TARIF 3	- Discipline collective seule / cours d'éveil / initiation danse - Cursus Horaires Aménagés ou Seconde option lourde ou S2TMD.
LOCATION D'INSTRUMENT	- Pendant le cycle d'initiation, sous réserve de disponibilités : gratuit - Après le cycle d'initiation : forfait annuel

MONTANT ANNUEL DES TARIFS								
Élèves domiciliés à Tours								
QF	Musique - Danse - Théâtre			Département de Musique Ancienne			Frais de dossier par élève	Location Instrument
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3		
< 450	60 €	50 €	37 €	54 €	45 €	33 €	/	40 €
451 à 830	112 €	90 €	64 €	101 €	81 €	58 €	/	50 €
831 à 1000	180 €	152 €	96 €	162 €	137 €	86 €	10 €	81 €
1001 à 1200	250 €	200 €	134 €	225 €	180 €	121 €	10 €	100 €
1201 à 1600	260 €	208 €	140 €	234 €	187 €	126 €	10 €	125 €
1601 à 2500	390 €	260 €	175 €	351 €	234 €	158 €	10 €	158 €
2501 à 3500	430 €	285 €	193 €	387 €	257 €	174 €	10 €	188 €
>3500	460 €	305 €	205 €	414 €	275 €	185 €	10 €	234 €

Élèves domiciliés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL)								
QF	Musique - Danse - Théâtre			Département de Musique Ancienne			Frais de dossier par élève	Location Instrument
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3		
< 450	78 €	65 €	48 €	70 €	59 €	43 €	/	Pas de QF 234 € Tarif unique
451 à 830	146 €	117 €	83 €	131 €	105 €	75 €	/	
831 à 1000	234 €	198 €	125 €	211 €	178 €	112 €	10 €	
1001 à 1200	325 €	260 €	174 €	293 €	234 €	157 €	10 €	
1201 à 1600	338 €	270 €	182 €	304 €	243 €	164 €	10 €	
1601 à 2500	507 €	338 €	228 €	456 €	304 €	205 €	10 €	
2501 à 3500	559 €	371 €	251 €	503 €	333 €	226 €	10 €	
>3500	598 €	397 €	267 €	538 €	357 €	240 €	10 €	

Élèves domiciliés hors Tours et hors territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL)								
Pas de QF	Musique - Danse - Théâtre			Département de Musique Ancienne			Frais de dossier par élève	Location Instrument
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3		
	598 €	397 €	267 €	538 €	357 €	240 €	10 €	234 €

## CONDITIONS PARTICULIERES

- Le tarif de Tours et le tarif de la Métropole TMVL sont applicables avec justificatif de domicile à l'inscription ou réinscription. En cas de changement de domicile entre l'inscription et la première facturation, la famille devra apporter la preuve du nouveau domicile, avant le 1<sup>er</sup> novembre 2023.
- Le tarif en fonction du QF est appliqué sur présentation, à l'inscription ou à la ré inscription, d'un justificatif établi par la CAF et mentionnant le nom des bénéficiaires. Le tarif QF > 3500 est appliqué de droit sans ce justificatif. Les passeports « loisirs-jeunes » (CAF) sont acceptés et également à fournir au moment de l'inscription ou de la ré inscription, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2023.
- La gratuité des frais de scolarité est accordée aux élèves, membres de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tours (OHVT), sur présentation d'un justificatif d'inscription aux activités de l'OHVT.